



PUBLICATION DU CLASSEMENT VITICOLE « CRUS ARTISANS DU MÉDOC »

En ce jour du douze mai deux-mille-vingt-trois (12/05/2023), nous déclarons le classement des Crus Artisans du Médoc clôturé.

Les châteaux classés aux critères du cahier des charges des Crus Artisans du Médoc sont les suivants

AOP MÉDOC

- Château Bejac Romelys
- Château Gadet Terrefort
- Château Garance Haut Grenat
- Château Haut Brisey
- Château Haut Couloumey
- Château Haut Gravat
- Château La baie de Lalo
- Château La Hourcade
- Château La Tessonnière
- Château les Graves de Loirac
- Château l'Evasion
- Château Saint Gregoire
- Château Vieux Gadet

HAUT MÉDOC

- Château de Coudot
- Domaine de la Garenne
- Château de Lauga
- Château d'Osmond
- Château du Ha
- Château Grand Brun
- Château Micalet
- Château Moutte Blanc
- Château Pey Mallet
- Château Tour du Goua
- Château Vieux Gabarey

AOP LISTRAC

- Château Dacher de Delmonte

AOP MARGAUX

- Château des Graviers
- Château les Barraillots
- Château Moutte Blanc
- Clos de Bigos

AOP SAINT-JULIEN

- Château la Fleur Lauga

AOP SAINT-ESTÈPHE

- Château Graves de Pez
- Château Linot
- Château Marceline

Période de validité du Classement :

Le classement est valable pour les millésimes 2022 à 2026 inclus.
Durant cette période, si vous êtes classés, vous devez informer le Syndicat des Crus Artisans du Médoc de tous changements notoires de votre exploitation (changement de propriétaires, apports de capitaux par un tiers, changement de forme juridique...). Il pourra alors demander un réexamen de votre dossier.